

Concours : S - 2025 - 26

Durée de l'affichage : Du 23 octobre au 6 novembre 2025

Date de début de l'emploi : 17 novembre 2025

Lieu de travail : Cégep de Matane

Statut d'emploi : Régulier temps plein

Contrat annuel : 35 heures par semaine

Le Cégep de Matane est à la recherche d'une magasinière ou magasinier classe 1, pour combler un poste vacant à temps complet au comptoir de prêts.

Notre établissement accueille environ 1 000 étudiant(e)s à la formation régulière et continue et compte plus de 250 employé(e)s. En travaillant au cégep, vous joindrez une organisation bienveillante qui met au cœur de ses priorités la réussite étudiante et la santé et le mieux-être de ses équipes.

Située en bordure du Fleuve St-Laurent et près du Parc de la Gaspésie, la MRC de la Matanie offre à ses habitants une qualité de vie extraordinaire. Chez nous, on a le temps de vivre et de profiter des grands espaces, de la diversité des activités sportives, sociales et culturelles parce qu'ici, tout est à proximité et il n'y a aucun trafic!

Description du poste

Sous la responsabilité de la directrice adjointe des études, le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assumer la responsabilité d'un magasin ou d'un entrepôt et à effectuer les différents travaux requis pour son opération.

Plus spécifiquement, la personne de cette classe d'emploi:

- Coordonne les opérations, décentralisées ou non, d'un magasin. Elle est responsable de la réception, de l'emmagasiner, de la remise et de la livraison des marchandises. Elle prête les instruments, les outils, les appareils et le matériel et voit à leur récupération;
- Veille à ce que les marchandises reçues soient conformes aux bons de commande; elle remplit les récépissés et autres documents et prend note des avaries et des pertes; elle enregistre le détail des marchandises reçues, s'assure que celles-ci sont entreposées dans le respect des normes de manipulation et d'entreposage des matières dangereuses et les marque, le cas échéant;
- Livre les articles en magasin et prépare les bons de commande nécessaires à leur remplacement. Périodiquement, elle voit, au moyen d'un inventaire complet, à ce que les stocks soient conformes aux registres et rédige des rapports;

- Effectue les travaux mineurs de réparation et d'entretien et s'assure que les réparations d'importance soient réalisées;
- Peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans les activités dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel;
- Utilise les outils technologiques de l'information, de l'impression et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Salaire: selon la convention collective en vigueur, taux horaire de 24.80\$ à 26.98\$.

Pour connaître nos avantages et conditions d'emploi, visitez notre page [Carrière](#).

Horaire de travail

- 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 15 h 45.

Exigences

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

Profil recherché:

- Aptitudes pour le service à la clientèle;
- Être organisé dans son travail;
- Être autonome?;
- Rigoureux;
- Atout: connaître les appareils en photographie et équipements audiovisuels.

Test requis

Test de français

Remarques

Pour postuler, veuillez joindre les documents suivants au plus tard le 6 novembre 2025 à l'attention de Karine Lebrun :

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae à jour
- Diplômes et relevés de notes
- Évaluation comparative effectuée hors du Québec, si applicable

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Le Cégep souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les candidatures des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des personnes autochtones ainsi que des personnes handicapées, conformément à la [**Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics**](#). Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.